

# Faits constatés par les Forces de l'Ordre liés aux substances psychoactives

## FAITS MARQUANTS - FAITS CONSTATES LIES AUX DELITS DE BOISSONS ET INFRACTIONS A LA REGLEMENTATION SUR L'ALCOOL ET LE TABAC

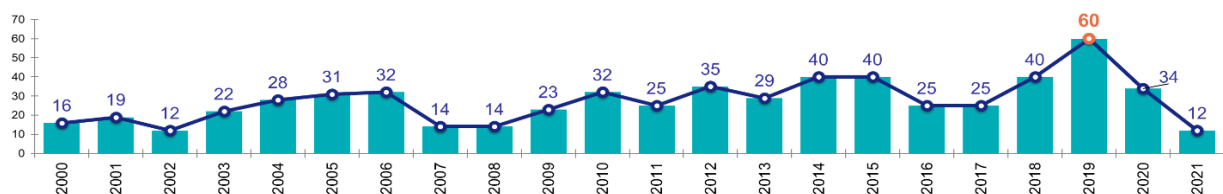
- Une douzaine de faits constatés en 2021, mais près d'une trentaine de faits en moyenne par an à La Réunion.
- Baisse importante des faits constatés après le pic de 2019 (-80% entre 2019 et 2021).
- Un taux de faits par habitant moins élevé au niveau régional par rapport à la France hexagonale, contrairement à ce qui est observé les années précédentes.

## FAITS MARQUANTS - FAITS CONSTATES LIES AUX STUPEFIANTS

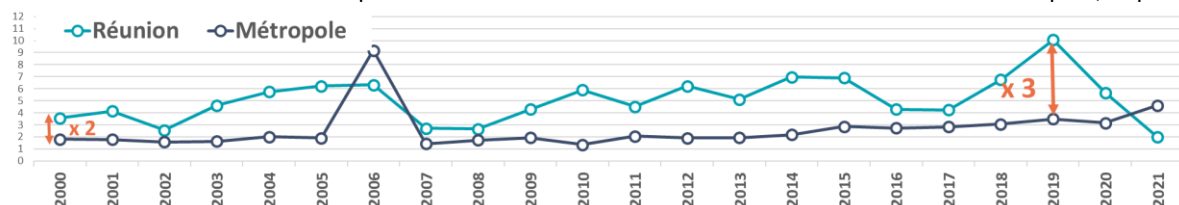
- 1 700 faits en moyenne par an entre 2011 et 2021 : soit 4 à 5 faits en moyenne par jour à La Réunion.
- 90% des faits concernant l'usage et la détention de stupéfiants.
- Relative stabilisation en 2021 (+2% entre 2020 et 2021), après la baisse observée en 2020 (-24% par rapport à 2019) liée probablement à la crise sanitaire.
- Un taux par habitant 2 fois moins élevé à La Réunion par rapport au taux national en 2021.

### Les faits constatés liés aux délits de boissons et infractions à la réglementation sur l'alcool et le tabac

Evolution du nombre de faits constatés à La Réunion depuis 2000



Evolution du taux de faits constatés pour 100 000 habitants de 20 ans et + à La Réunion et en Métropole, depuis 2000



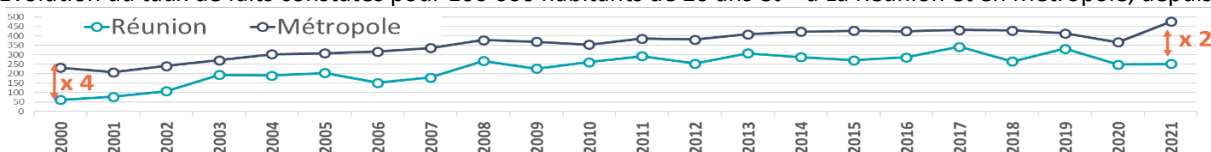
Source : Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie)

### Les faits constatés liés aux stupéfiants\*

Evolution du nombre de faits constatés à La Réunion depuis 1991



Evolution du taux de faits constatés pour 100 000 habitants de 20 ans et + à La Réunion et en Métropole, depuis 2000



Source : Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie) \* Les faits constatés liés aux stupéfiants regroupent le trafic sans usage, l'usage et revente, l'usage et détention et d'autres faits constatés non détaillés.

**REMARQUE METHODOLOGIQUE :** Les chiffres sont à interpréter avec prudence puisque les évolutions du nombre de faits constatés sont dépendantes de la politique mise en œuvre en termes de nombre de contrôles par les Forces de l'Ordre.